

## **Avis de promulgation**

**AVIS AU PUBLIC** est par le présent donné par le soussigné, directeur général et greffier-adjoint de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 11 juin 2020, le règlement suivant :

### **Règlement 1139-20 autorisant des travaux de réfection au Camp à Jos et décrétant un emprunt de 1 053 255 \$, remboursable en 25 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 19 août 2020. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,  
Ce 24<sup>e</sup> jour de août 2020



Stéphane Cyr  
Directeur général  
Greffier-adjoint